



Appel à projets 2025
Résidence de création à la salle Desjardins
du Théâtre du Vieux-Terrebonne
Date limite de dépôt : 4 octobre 2024

La SODECT invite les artistes et organismes du Québec reconnus par le CALQ à soumettre leur candidature pour réaliser une résidence de création d'un projet voué aux arts de la scène.

Développer, promouvoir et rendre accessible des expériences culturelles et artistiques diversifiées et de qualité qui marquent de façon durable la vie des citoyens et qui contribuent au mieux-être et au développement de la communauté, telle est la mission de la SODECT. Par cette résidence, l'organisation favorise le développement des artistes et compagnies du Québec.

Le projet devra être réalisable dans la salle Desjardins du Théâtre du Vieux-Terrebonne en résidence sèche (**sans technique**) dans la période **du 12 au 15 janvier 2025**. Située en plein cœur du Vieux-Terrebonne, la salle Desjardins permet de déployer des projets autant intimes qu'à plus grand déploiement.

Grâce à la résidence, les artistes bénéficieront :

- D'espace de création pour une durée de 4 jours : la salle Desjardins du Théâtre du Vieux-Terrebonne
- D'un technicien sur place pour l'accès à la salle
- D'un rayonnement du travail auprès de la communauté de Terrebonne par le biais d'une sortie de résidence ou d'une médiation
- De la visibilité sur les plateformes web de la SODECT
- De l'équipe de la SODECT pour la faciliter la résidence
- D'un accueil personnalisé

Les artistes sélectionnés s'engageront à :

- Réaliser un échange avec la communauté de Terrebonne par une sortie de résidence ou une médiation
- Fournir un horaire de répétition un mois avant la date de début du projet et devront le respecter

- Respecter les conditions préétablies de la résidence (faisabilité dans l'espace disponible, sans technique, etc.)

Le dossier de candidature doit inclure :

- Le formulaire rempli (<https://fr.surveymonkey.com/r/Y9VGQ5H>)

Dans lequel seront joints :

- Un CV de l'artiste ou de la compagnie
- Une biographie de l'artiste ou une description de la démarche artistique de la compagnie (1 page)
- Une lettre d'intention décrivant le projet et les objectifs souhaités pour la résidence, ainsi qu'une proposition de sortie de résidence ou de médiation avec la communauté (1 à 2 pages)
- Des exemples d'œuvres réalisées (extraits audiovisuels totalisant un maximum de 8 minutes, photos (maximum 10), lien vers le site web, extrait de textes (maximum de 5 pages))

Les critères d'admissibilité :

- Avoir une pratique artistique professionnelle reconnue par le CALQ
- Être disponible aux dates ci-haut mentionnées
- Faisabilité du projet dans l'espace disponible de la salle Desjardins
- Volonté de collaborer avec l'équipe de la SODECT et de développer un échange avec la communauté de Terrebonne

Les critères d'évaluation :

- Qualité artistique de la proposition
- Pertinence et sérieux de la démarche artistique et du propos
- Équité et inclusion

Période de résidence : du 12 au 15 janvier 2025

Pour soumettre un projet

Remplir le formulaire (<https://fr.surveymonkey.com/r/Y9VGQ5H>) et joindre les documents demandés.

Pour information

Contactez Véronique Grondines, coordonnatrice à la programmation et au développement artistique de la SODECT

vgrondines@sodect.com / 450-492-5514, p. 111